

## **SOCIETE COOPERATIVE DE CONSOMMATION DU PERSONNEL DES MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Société anonyme au capital variable de 176 978 euros  
R.C.S. PARIS B 302 969 985

6, rue Louise Weiss  
75013 PARIS

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023**

## **SOCIETE COOPERATIVE DE CONSOMMATION DU PERSONNEL DES MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

6, rue Louise Weiss

75013 PARIS

Aux actionnaires,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE COOPERATIVE DE CONSOMMATION DU PERSONNEL DES MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section spécifique du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 24 mai 2024

**AFI AUDIT**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

**Cédric VOISIN**  
Associé

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	8 295	8 295		1 297	1 297	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	27 208	16 857	10 352	14 207	3 855	27.13
	Autres immobilisations corporelles	223 368	111 880	111 488	96 673	14 815	15.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>258 886</b>	<b>137 032</b>	<b>121 855</b>	<b>112 192</b>	<b>9 663</b>	<b>8.61</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	150 170	1 062	149 108	115 321	33 787	29.30
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	55 604		55 604	56 526	922	1.63
	Autres créances	77 026		77 026	156 955	79 929	50.92
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	710 000		710 000	550 000	160 000	29.09	
Disponibilités	190 138		190 138	256 268	66 131	25.81	
Charges constatées d'avance (3)	9 827		9 827	14 611	4 784	32.74	
<b>Total III</b>	<b>1 192 765</b>	<b>1 062</b>	<b>1 191 703</b>	<b>1 149 681</b>	<b>42 021</b>	<b>3.66</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 451 651</b>	<b>138 094</b>	<b>1 313 557</b>	<b>1 261 873</b>	<b>51 684</b>	<b>4.10</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 176 978) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	176 978		172 354		4 624	2.68
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	17 235		16 847		388	2.30
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	681 648		627 621		54 026	8.61
	Report à nouveau	70 808		54 026		16 782	31.06
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	96 510		71 197		25 313	35.55
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	1 043 179		942 046		101 134	10.74
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 263		57 327		26 064	45.47	
Dettes fiscales et sociales	205 911		196 355		9 555	4.87	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	31 875		66 145		34 270	51.81	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	1 329				1 329	
	<b>Total IV</b>	270 378		319 827		49 449	15.46
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		1 313 557		1 261 873		51 684	4.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

270 378

319 827

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	684 901		684 901	606 782		78 120	12.87
Production vendue de biens							
Production vendue de services	237 189		237 189	216 445		20 744	9.58
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	922 090		922 090	823 226		98 864	12.01
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 675 148	1 750 201		75 053	4.29
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 016	13 052		1 036	7.94
Autres produits			11 597	20 708		9 111	44.00
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 620 852	2 607 187		13 665	0.52
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			550 902	470 610		80 292	17.06
Variation de stock (marchandises)			33 299	6 222		27 077	435.18
Achats de matières premières et autres approvisionnements			749	610		140	22.90
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			136 839	121 197		15 642	12.91
Impôts, taxes et versements assimilés			99 767	97 310		2 457	2.53
Salaires et traitements			1 043 801	1 012 429		31 372	3.10
Charges sociales			695 142	736 841		41 699	5.66
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 049	23 694		2 355	9.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 062	1 550		488	31.48
Dotations aux provisions							
Autres charges			973	444		529	119.05
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 520 487	2 457 244		63 244	2.57
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			100 364	149 943		49 579	33.07
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 488		834		1 654	198.24
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>2 488</b>		<b>834</b>		<b>1 654</b>	<b>198.24</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>2 488</b>		<b>834</b>		<b>1 654</b>	<b>198.24</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>102 852</b>		<b>150 777</b>		<b>47 925</b>	<b>31.79</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 867		2 693		20 174	749.10
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>22 867</b>		<b>2 693</b>		<b>20 174</b>	<b>749.10</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	745		63 051		62 305	98.82
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>745</b>		<b>63 051</b>		<b>62 305</b>	<b>98.82</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>22 122</b>		<b>60 357</b>		<b>82 479</b>	<b>136.65</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	28 464		19 223		9 241	48.07
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 646 206</b>		<b>2 610 714</b>		<b>35 492</b>	<b>1.36</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 549 697</b>		<b>2 539 517</b>		<b>10 179</b>	<b>0.40</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>96 510</b>		<b>71 197</b>		<b>25 313</b>	<b>35.55</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
Honoraires des commissaires aux comptes	12
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	12
Résultats financiers des cinq derniers exercices	13

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 313 557.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 922 090.10 Euros et dégageant un bénéfice de 96 509.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 295		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 208		
Installations générales agencements aménagements divers	170 339		31 704
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 316		4 008
<b>TOTAL</b>	<b>214 863</b>		<b>35 712</b>
Autres titres immobilisés	15		
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>223 173</b>		<b>35 712</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			8 295	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 208	
Installations générales agencements aménagements divers			202 043	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 324	
<b>TOTAL</b>			<b>250 575</b>	
Autres titres immobilisés			15	
<b>TOTAL</b>			<b>15</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>258 885</b>	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	6 998	1 297		8 295	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 002	3 855		16 857	
Installations générales agencements aménagements divers	78 132	18 351		96 483	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 851	2 546		15 397	
<b>TOTAL</b>	<b>103 985</b>	<b>24 752</b>		<b>128 737</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 983</b>	<b>26 049</b>		<b>137 032</b>	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 297				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 855				
Instal.générales agenc.aménag.divers	18 351				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 546				
<b>TOTAL</b>	<b>24 752</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 049</b>				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	1 550	1 062	1 550		1 062
TOTAL	1 550	1 062	1 550		1 062
TOTAL GENERAL	1 550	1 062	1 550		1 062
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		1 062	1 550		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	55 604	55 604	
Personnel et comptes rattachés	6	6	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 182	8 182	
Débiteurs divers	68 838	68 838	
Charges constatées d'avance	9 827	9 827	
TOTAL	142 457	142 457	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	31 263	31 263		
Personnel et comptes rattachés	35 228	35 228		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 776	103 776		
Impôts sur les bénéfices	13 825	13 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 691	16 691		
Autres impôts taxes et assimilés	36 391	36 391		
Autres dettes	31 875	31 875		
Produits constatés d'avance	1 329	1 329		
TOTAL	270 378	270 378		

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	371
Total	371

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	99 849
Total	99 849

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 827
Total	9 827
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 329
Total	1 329

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	21
Total	23

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.000 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7.672 euros HT.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations de comptes	22 867	
Total	22 867	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	70	
- Régularisations de comptes	675	
Total	745	

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	162 401	165 125	168 477	172 354	176 978
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	834 313	793 540	691 133	823 226	922 090
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	50 104	117 757	90 864	114 081	150 535
Impôts sur les bénéfices	4 597	19 874	13 808	19 223	28 464
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24 292	77 398	54 361	71 197	96 510
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	22	24	23	23	23
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 062 806	1 031 106	1 009 054	1 012 429	1 043 801
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	684 958	611 097	632 856	736 841	695 142